PROVINCE DE QUÉBEC



Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Qu'une séance extraordinaire sur le budget 2013 aura lieu le : jeudi 13 décembre 2012 à 20 h à la salle du conseil du centre le Sillon, 337 chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013;
- 3. Adoption du règlement numéro 012-113 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2013;
- 4. Période de questions;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget.
- 5. Levée de la séance

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce neuvième jour de novembre deux mille douze.

Marco Langlois, g.m.a. Directeur général/secrétaire-trésorier